

Le statut de la femme

Un rapport injuste pour les hommes et les femmes mariées, estime un des commissaires

par Renée Rowan

"Si j'ai choisi de présenter un rapport minoritaire, ce n'est pas par manque de sympathie pour les femmes, au contraire. Je l'ai fait parce que je suis contre toute forme de discrimination et je pense que dans le rapport présenté par l'ensemble des commissaires, il y a certaines recommandations qui entraînent une discrimination non seulement envers les hommes, mais envers certaines catégories de femmes."

C'est ce que nous a déclaré, hier, M. John P. Humphrey,

que nous avons rencontré à son bureau de l'université McGill où il est professeur de droit. M. Humphrey n'a pas été invité, hier après-midi, à la conférence de presse donnée à Ottawa par la présidente de la commission, Mme John Bird, peu après la déposition aux Communes du rapport sur la situation de la femme au Canada.

"Je lutte pour les droits de la femme depuis de nombreuses années", nous dit M. Humphrey qui fut pendant vingt ans directeur de la commission

des droits de l'homme aux Nations unies. A l'intérieur de cet organisme, M. Humphrey a participé à une commission sur la condition de la femme dans le monde.

"En présentant un rapport minoritaire, nous dit-il, je parle pour les femmes et non tant qu'homme. J'ai la conviction profonde de présenter le point de vue de la majorité des femmes canadiennes qui ne veulent pas être traitées comme des mineures, ni comme des citoyennes de seconde classe."

La discrimination envers les femmes existe encore dans plusieurs domaines, affirme M. Humphrey qui se dit en faveur de la plupart des 167 recommandations du rapport qu'il juge avant-gardiste sur certains points, en particulier sur la question de l'avortement et de la stérilisation.

"C'était du devoir de la commission de faire des recommandations visant à faire disparaître cette discrimination, nous dit-il, mais certaines recommandations vont au-delà et préconisent un traitement spécial ou compensatoire" (en particulier la recommandation sur le Sénat).

Si elles étaient adoptées, elles auraient comme conséquence, selon le commissaire dissident, de créer une nouvelle espèce de discrimination qu'il ne peut accepter.

Injuste pour celles qui restent au foyer

Le rapport est injuste envers les femmes mariées qui restent à la maison, affirme le professeur Humphrey. "Si ces femmes n'ont pas à s'occuper de jeunes enfants, le rapport les considère presque comme des "parasites sociaux". Je ne dis pas que la place de la femme mariée est nécessairement au foyer. Ce que je dis, c'est qu'elle a le droit d'être là où elle veut être: elle doit être libre de décider elle-même. Or, plusieurs recommandations auront pour effet de forcer la femme mariée à quitter la maison pour aller travailler à

l'extérieur."

Le commissaire Humphrey mentionne en particulier la recommandation visant à amener la loi sur la taxe sur le revenu de façon à réduire, de \$1.000 à \$600 l'exemption actuellement accordée pour le conjoint à charge.

La femme mariée qui ne travaille pas à l'extérieur, qu'elle ait des enfants ou non, a le droit d'être traitée comme un associé et non comme une servante, le mariage représentant une union", dit-il.

M. Humphrey se déclare d'autre part contre toute recommandation qui place la femme dans une catégorie spéciale à l'intérieur de la société. "Les femmes ne devraient pas être traitées comme une minorité, nous dit-il, elles n'ont pas les caractéristiques psychologiques d'une minorité." Il s'élève contre toute forme de contingentement, que ce soit en politique, dans l'industrie, dans l'enseignement, ou ailleurs. "C'est contre les intérêts mêmes de la femme, affirme-t-il. Pendant 25 ans, aux Nations unies, on a travaillé à améliorer la condition de la femme dans le monde, mais jamais les membres de cette commission n'ont suggéré que soit adopté le principe d'un traitement spécial ou compensatoire à leur égard. Cela ne leur est jamais venu à l'idée."

Selon M. Humphrey, la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a surtout agi comme un "groupe de pression", à son avis, elle n'a pas suffi-

samment tenu compte de l'ensemble des priorités sociales du pays. "On aurait dû être plus objectif, tenant compte de la situation dans son ensemble". M. Humphrey cite comme exemple la mise en place d'un système de garderies (qui devrait selon lui tomber sous la juridiction provinciale et non fédérale), le hausse des allocations familiales, etc. Tout cela représenterait des sommes d'argent astronomiques. "Il y a, à mon sens, dit-il, des priorités plus urgentes, entre autres le problème des personnes âgées."

Parce que j'ai passé aux Nations unies plusieurs années, précise encore le commissaire dissident, je suis très préoccupé par la question de la population mondiale et

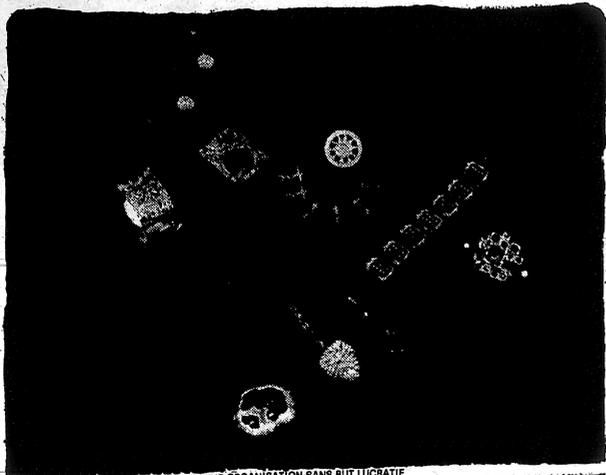
des problèmes que cela entraîne (famine, pollution, etc). Le Canada n'est pas surpeuplé pour le moment, mais ce n'est pas nécessaire d'être un grand mathématicien pour se rendre compte que dans peu d'années, il le sera à son tour. Beaucoup de recommandations du rapport auront pour effet d'encou-

rager les familles nombreuses. Selon moi, le gouvernement devrait faire exactement le contraire de ce que propose le rapport. Nous sommes parvenus à une époque où l'on devrait encourager les gens à n'avoir que très peu d'enfants ou pas du tout", conclut M. Humphrey.

Mariages
Anniversaires
Parties de bureau, etc.

LE PETIT HAVRE

443, St-Vincent, Montréal — Tél. 861-0581



UNE ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF

UN CADEAU EN 'ART'

Une oeuvre d'un artisan du Québec reflètera votre bon goût.

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Envois postaux outre-mer avant le 7 décembre.

Choix de bijoux en or et en argent signés Bernard Chaudron

Renseignements: Tél. 849-9415

la centrale d'artisanat du Québec

à Montréal • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine
• Hôtel Reine Elizabeth • 1474 rue Peel
à Québec • Place Laurier, Ste-Foy

Ouvert de 9h30 a.m. à 5h30 p.m., samedi jusqu'à 5h, p.m.
Jeudi et vendredi, jusqu'à 5h, p.m.



A Ciné-Club

"L'amour fou" de Jacques Rivette

L'Amour fou, drame réalisé en 1969 par Jacques Rivette, sera à l'affiche de Ciné-club à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, ce soir à 22h30.

L'Amour fou a pour héros un jeune metteur en scène de théâtre, Sébastien, qui dirige selon des conceptions nouvelles les répétitions d'Andromaque de Racine. Claire, sa femme, interprète Hermione. Mais, parce qu'une équipe de télévision suit les répétitions et de ce fait ôte à celles-ci le caractère d'intimité que Claire

croit y trouver, cette dernière renonce brusquement à son rôle. Elle est remplacée par Martha, première femme de Sébastien. Dès lors, en Claire, maintenant oisive et rendue à la solitude, va s'éveiller, s'installer et se ramifier une jalousie de plus en plus agressive.

La vie professionnelle et la vie privée des héros sont ici étroitement imbriquées, liées, et tout le film est en quelque sorte un parallèle entre la tragédie de Racine et la vie du couple qui court vers une double catastrophe.

L'Amour fou met en vedette Jean-Pierre Kalfon, Bulle Ogier et José Destoop. Signalons que la version originale du film durait plus de quatre heures. C'est la version réduite (deux heures) qu'on présentera aux téléspectateurs de Ciné-club.

La France et le Nouveau-Brunswick

PARIS (AFP) — "Je suis convaincu que la coopération entre la France et le Nouveau-Brunswick, pays dont la population est à 40 pour cent francophone, est en bonne voie", a déclaré hier soir à la presse M. Xavier Deniau qui rentre d'une mission d'information outre-Atlantique.

M. Deniau, député, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, s'est entretenu à Fredericton avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick.

LA PROSTITUTION

Suite de la page 11

naissait, soit affligé de troubles physiques ou mentaux graves".

Selon la commission, le droit criminel établit une différence entre la responsabilité criminelle des hommes et celle des femmes, non seulement en ce qui concerne la prostitution mais pour la plupart des délits d'ordre sexuel.

En effet, souligne le rapport, tandis que la duperie dont use une femme pour séduire un homme n'est pas un délit, un homme, lui, peut être accusé de viol, d'attentat à la pudeur, de séduction ou de rapports charnels si la femme est mineure.

"La commission estime que, de façon générale les peines imposées devraient être les mêmes pour les hommes que pour les femmes, reconnus coupables des mêmes délits, et qu'elles devraient être imposées sans discrimination."

Concernant les délits d'ordre sexuel, la commission condamne le caractère protecteur et discriminatoire de certaines dispositions de la loi. C'est pourquoi, elle recommande que la nécessité pour une femme d'établir qu'elle a été "de moeurs antérieurement chastes" avant de porter une accusation de viol soit abolie.

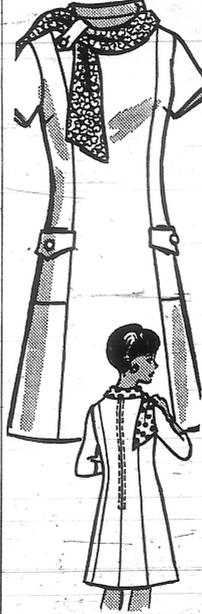
Même si cette suggestion ne vise pas uniquement les femmes, la commission recommande que les "délits sans victimes immédiates", comme l'habitude des stupéfiants, la tentative de suicide, ne devraient pas être considérés comme des crimes.

Enfin, le rapport formule d'autres recommandations concernant les maisons de détention, le cautionnement et la libération conditionnelle. La commission recommande, plus particulièrement, la fermeture du pénitencier fédéral pour femmes de Kingston.

Bien des gens portent UN DENTIER bien plus confortablement

Quand un dentier se relâche et glisse, il suffit de le saupoudrer d'un peu de la fameuse poudre adhésive pour dentiers FASTEETH et c'est à utiliser. FASTEETH maintient les dentiers fermement plus longtemps. Vous vous sentez plus à l'aise, et manœuvrez plus naturellement et sûrement. FASTEETH n'agit pas sous les prothèses. Nul effet corné, irritant ou toxique. La seule exigence un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement. Demandez vite votre FASTEETH à tous les rayons de pharmacie.

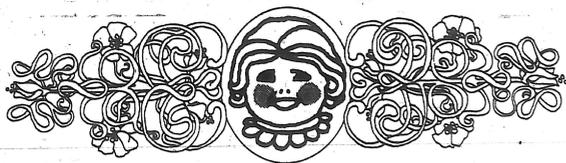
LA COUTURE CHEZ-SOI



Vous serez fraîche et très attirante dans ce ravissant modèle. Un feuillet de couleur complète. Un feuillet lui donnera une allure nouvelle à chaque fois.

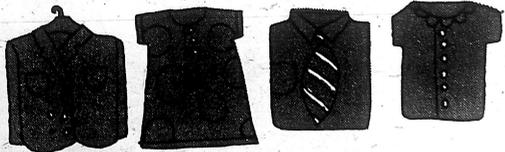
Patron: 9356

Le patron imprimé no 9356 est offert pour les tailles 10½-22½. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 ou service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'indiquer un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours, environ.



\$1.39

POUR ROBE OU HABIT (UNI)



AVEC \$1.00 OU PLUS DE NETTOYAGE A SEC, CHEMISE OU BLOUSE EN COTON

19¢

TEL. 932-5121

MADAME BLANCHE

Utilisés quotidiennement les couverts en argent sterling de Birks

restent beaux toute la vie... la vôtre celle de votre fille et celle de votre petite-fille



Que trouver d'autre qui

dure aussi longtemps et qui plaise autant à tant de gens - pour un prix aussi modique?

(des petites mensualités rendent l'achat facile)

UN CADEAU DE BIRKS. Vous recevrez gratuitement une cuillère à café en sterling avec l'achat de chaque couvert de 5 pièces en sterling Birks.

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Rockland, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.